



Faute du liquidateur? malgré decision de justice

Par **gerard04500**, le **19/08/2017** à **14:53**

Bonjour, Je suis l'ancien gérant de la sarl
j'en suis tjrs l'actionnaire à 20% et créancier important.
Il y eu une liquidation judiciaire et le jugement stipulait que l'activité pourra se poursuivre jusqu'à
fin novembre 2016
Nous sommes en aout 2017 et l'activité se poursuit
Malgré mes lettres au liquidateur et le juge commissaire
AUCUNE REPONSE
Quelles sont les poursuites et les recours que je peux engager.

Merci de votre éclairage
Cordialement ...